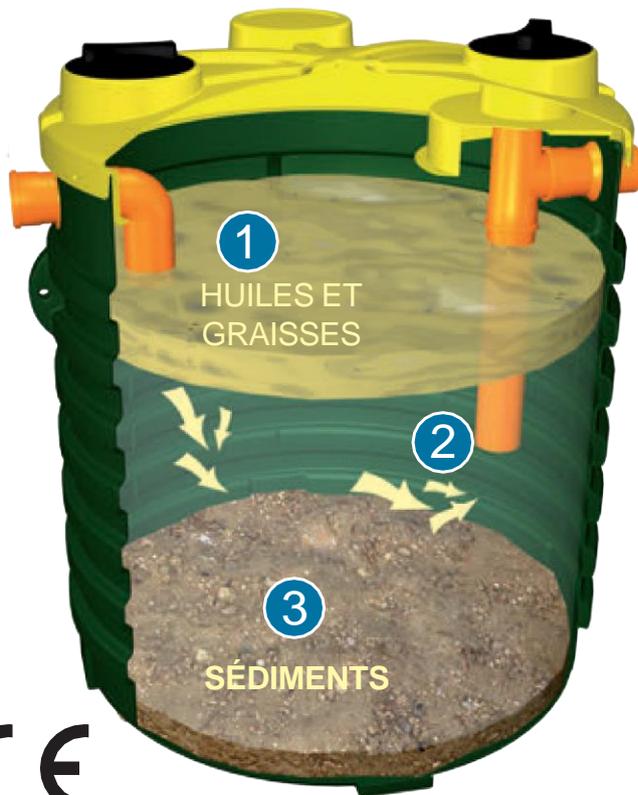


SÉPARATEURS DE GRAISSES



1 HUILES ET GRAISSES

zone d'accès où la turbulence du flux en entrée est amortie et où s'accumulent les substances ayant un poids spécifique inférieur (huiles, mousses, etc.)

2 ZONE DE TRANQUILLISATION

zone de déversement de l'effluent séparé et traité.

3 SÉDIMENTS

zone où se réalise le stockage temporaire des résidus solides (résidus de nourriture, etc.).

SCHÉMA D'INSTALLATION



SPÉCIFICATIONS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le dégraissage est un prétraitement physique d'élimination des huiles, des mousses, des graisses et de toutes les substances ayant un poids spécifique inférieur à celui des eaux d'égout. Le dégraisseur n'est autre qu'un bassin de tranquillisation où a lieu la séparation par flottaison (remontée) des substances ayant un poids spécifique inférieur à celui de l'eau, ainsi que la sédimentation d'une partie des solides en suspension qui se déposent au fond du bassin.

UTILISATION

Traitement primaire des eaux grises, issues des cuisines, éviers, lavabos, bidets, douches, baignoires, lave-linges et lave-vaisselle.

CERTIFICATION DE PRODUIT

Les séparateurs de graisses EC EAU DISTRIBUTION (gamme modulaire exclue) sont marqués CE et sont conçus, testés et certifiés selon la norme UNI EN 1825-1 « Séparateurs de graisses - Partie 1 : principes pour la conception, les performances et les essais, le marquage et la maîtrise de la qualité ».

Les séparateurs de graisses ont été vérifiés et testés chez EC EAU DISTRIBUTION et par un organisme tiers certificateur. Ils se sont révélés conformes aux exigences requises.

- Imperméabilité
- Stabilité structurelle
- Calcul de la dimension nominal
- Exigences fonctionnelles
- Réaction au feu

✓
✓
✓
✓
✓
Classe F

**CERTIFIÉS
EN 1825-1**

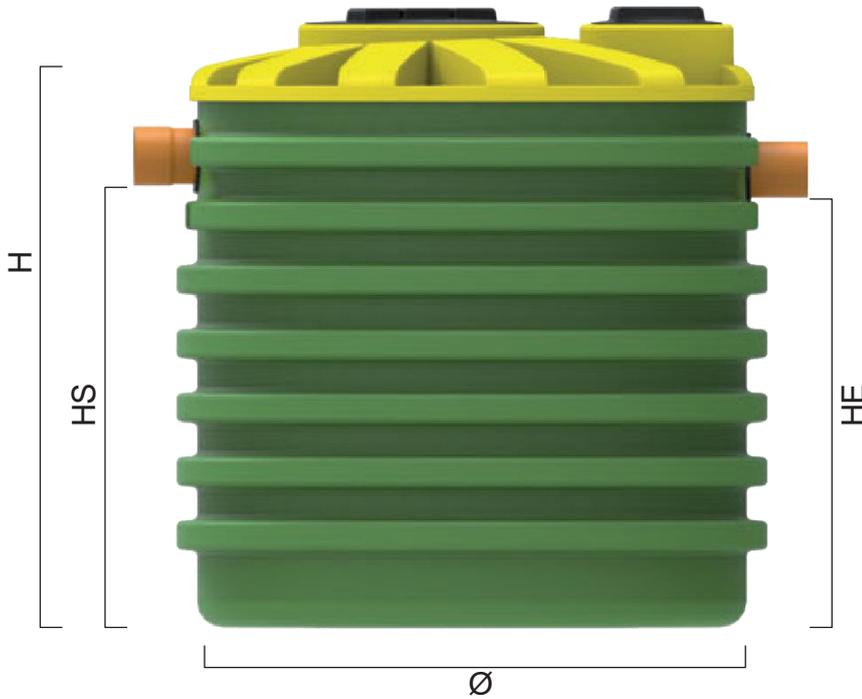
CHICANES DE SÉPARATION

Dégraisseurs avec chicanes de séparation.

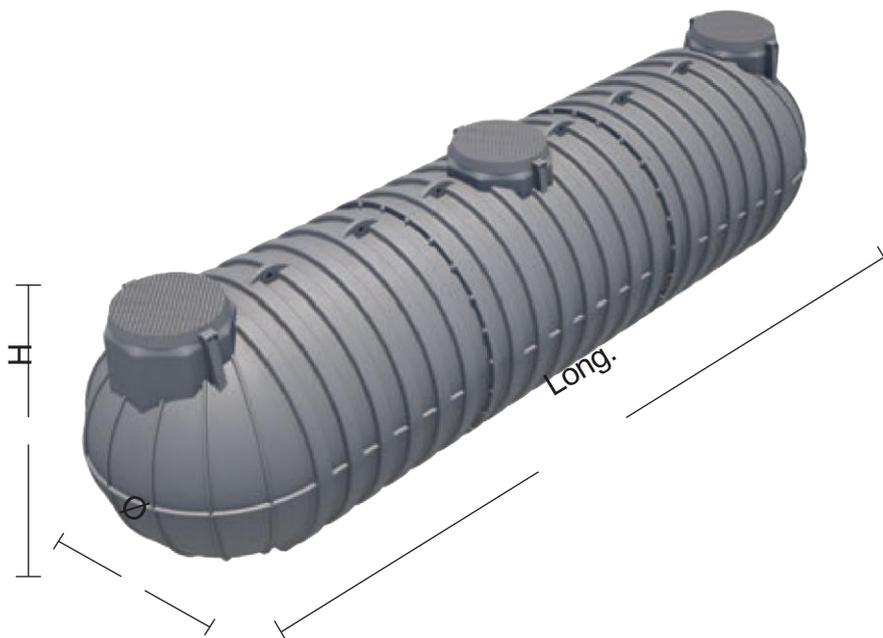


CE

SÉPARATEURS DE GRAISSES



SÉPARATEURS DE GRAISSES MODULAIRES



MODÈLE

LISSE



CHICANES DE SÉPARATION



ANNELÉ



ELIPSE



MODULAIRE



Article	Modèle	Long. mm	Larg. mm	Ø mm	H mm	HE mm	HS mm	Ø E/S mm	Bou-chons 1	Bou-chons 2	Rehausses 1	Rehausses 2	Vol. utile l	Vol. graisses l	Vol. sédiments l	NS	E.H.
DD50		-	-	430	430	270	200	100	CC300	-	PP35	-	39	5	10	0,1	1
DD150		-	-	580	660	510	440	100	CC200	-	PP30	-	121	16	32	0,3	5
NDD150		950	650	-	565	375	345	100	CC200	CC130	PM30x30G	PM20x20G	180	25	35	0,4	7
NDD200		1000	635	-	675	490	440	100	CC200	CC130	PM30x30G	PM20x20G	205	30	50	0,5	10
DD300		-	-	630	970	770	700	100	CC200	-	PP30	-	218	30	59	0,5	10
NDD300		1100	700	-	775	585	535	100	CC200	CC130	PM30x30G	PM20x20G	303	40	80	0,7	15
NDD400		1150	750	-	890	695	645	100	CC200	CC130	PM30x30G	PM20x20G	409	55	110	1	20
DD500		-	-	790	790	630	560	100	CC400	CC130	PP45	-	276	32	72	0,7	15
NDD500		1400	900	-	750	560	530	100	CC200	CC130	PM30x30G	PM20x20G	510	75	140	1,2	25
NDD700		-	-	1050	1030	760	690	110	CC400	CC200	PP45	PP30	580	80	156	1,5	28
DD800		1480	630	-	1090	870	800	110	CC300	CC200	PP35	PP30	693	80	180	1,8	20
NDD1000		-	-	1150	1220	880	810	110	CC400	CC200	PP45	PP30	774	90	200	2	30
NDD1200		1900	708	-	1630	1250	1180	110	CC300	CC300	PP35	PP35	1142	120	300	3	35
NDD1250		-	-	1050	1650	1370	1300	110	CC400	CC200	PP45	PP30	1100	125	310	3	35
NDD1500		-	-	1150	1720	1360	1290	110	CC400	CC200	PP45	PP30	1193	128	320	3,1	40
NDD1700		1900	708	-	2140	1760	1690	110	CC300	CC300	PP35	PP35	1775	200	450	4	50
NDD2100		-	-	1350	1975	1540	1490	110	CC400	CC300	PP45	PP35	1850	260	550	4	60
NDD2600		-	-	1710	1450	1000	930	125	CC400	CC300	PP45	PP35	1971	220	550	5	70
NDD3200		-	-	1710	1725	1240	1170	125	CC400	CC300	PP45	PP35	2435	256	640	6,4	80
NDD3800		-	-	1710	1955	1480	1410	160	CC400	CC300	PP45	PP35	3026	330	800	7,9	90
NDD4600		-	-	1710	2225	1700	1630	160	CC400	CC300	PP45	PP35	3510	400	910	9	110
NDD5400		-	-	1950	2250	1630	1560	200	CC400	CC400	PP45	PP45	4152	462	1085	10,5	140
NDD6400		-	-	1950	2530	1940	1870	200	CC400	CC400	PP45	PP45	4862	495	1268	11,8	160
NDD7000		-	-	2250	2367	1810	1740	200	CC400	CC400	PP45	PP45	6711	900	1400	13	200
NDD9000		-	-	2250	2625	2030	1960	200	CC400	CC400	PP45	PP45	7534	1200	1800	15,5	250
ITDD11000		4420	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	10135	1250	2350	23,5	285
ITDD13000		5010	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	12105	1330	3020	30,0	340
ITDD15000		5620	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	14150	1490	3720	37,2	400
ITDD18000		6680	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	16900	1725	4320	43,0	475
ITDD20000		7270	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	18610	1950	4870	48,7	540
ITDD22000		7880	-	2100	2200	1820	1750	200	TAP800	-	PP77	-	20700	2170	5450	54,5	600
ITDD25000		8940	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	22800	2410	6010	60,1	640
ITDD28000		9530	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	25200	2670	6620	66,1	700
ITDD30000		10140	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	27250	2870	7170	71,7	800
ITDD33000		11200	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	29540	3150	7710	77,2	825
ITDD35000		11790	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	31710	3310	8250	82,5	885
ITDD36000		12400	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	33800	3560	8890	88,9	1000
ITDD40000		13460	-	2100	2200	1780	1710	250	TAP800	-	PP77	-	36180	3820	9410	94,2	1150

E.H.= équivalent habitant ; Ø = diamètre ; H = hauteur ; HE = hauteur tube entrée ; HS = hauteur tube sortie ; ØE/S = diamètre tube entrée/sortie ; NS = débit limite (l/s).

SECTION TECHNIQUE - SÉPARATEURS DE GRAISSES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le dégraissage est un **prétraitement physique** d'élimination des huiles, des mousses, des graisses et de toutes les substances dont le poids spécifique est inférieur à celui des eaux d'égout. Les graisses et les huiles produites durant l'activité ménagère normale sont issues de la consommation de beurre, margarine, lard et huiles végétales, elles dérivent aussi des déchets de viande et de légumes ainsi que de quelques produits cosmétiques. Les graisses sont insolubles dans l'eau et elles présentent une basse densité. La présence de tensioactifs (produits détergents) crée des mousses stables de matériau flottant qui peuvent provoquer une accumulation de substances putrescibles dans les conduites d'écoulement qui rendent difficile l'oxygénation des eaux, en s'avérant aussi dangereuses pour les traitements biologiques d'épuration situés en aval. Le dégraisseur n'est autre qu'un **bassin de tranquillisation** dans lequel à lieu la séparation par flottaison (remontée) des substances ayant un poids spécifique inférieur à celui de l'eau, la diminution de la vitesse du fluide permet aussi la sédimentation d'une partie des solides en suspension qui se déposent au fond du bassin. La température influence sensiblement le fonctionnement du dégraisseur, la séparation est pleinement satisfaisante pourvu que la température ne dépasse pas trop le point de fusion des graisses que l'on évalue autour de 20°C.

Les dégraisseurs par gravité EC EAU DISTRIBUTION se composent d'une cuve en polyéthylène intégrant deux conduites semi-immergées d'entrée et de sortie situées à des hauteurs différentes, le volume utile se divise en trois compartiments : une zone d'entrée où est étouffée la turbulence du flux en entrée, une zone dans laquelle se réalise la séparation et l'accumulation temporaire des solides et une troisième zone d'écoulement de l'effluent traité. Le rendement d'élimination des matériaux flottants est d'autant plus élevé que l'est le temps où les matériaux sont restés dans les eaux usées du dégraisseur ; dans tous les cas, ce temps ne doit pas dépasser les 3 minutes en ce qui concerne le débit de pointe. **Les dégraisseurs sont certifiés conformes à la norme UNI-EN 1825-1** (à l'exception des typologies "modulaires", aériens" et "sous l'évier") et ils garantissent un temps de détention de l'effluent d'au moins 4 minutes pour le débit de pointe Q_{max}, en considérant seulement le volume disponible, c'est-à-dire celui non occupé par des graisses et les sédiments lourds. Cela garantit des temps de résidence évalués sur le débit moyen quotidien supérieur à 15 minutes.

UTILISATION ET ENTRETIEN

En s'accumulant sur a surface du dégraisseur, les substances éliminées par flottaison forment une croûte superficielle, alors que les solides lourds qui se déposent au fond forment une accumulation de boues putrescibles.

Il est utile de prévoir des interventions de purge, réalisées par des personnels spécialisés, visant à éliminer ces accumulations qui soustraient du volume utile au passage de l'eau et provoquent la réduction du temps de rétention ainsi qu'une diminution du rendement de l'installation. Une présence excessive de boues dans le dégraisseur peut provoquer le développement de conditions septiques avec le dégagement de mauvaises odeurs, en particulier l'été.

GESTION

QUOI FAIRE	QUAND	COMMENT FAIRE
Inspection du séparateurs de graisses	Tous les 1 / 2 mois	Desserrer les bouchons sur les regards et contrôler les niveaux des sédiments et de la croûte superficielle.
Retrait de la coiffe superficielle, des sédiments de fond et nettoyage des conduites en entrée et en sortie.	Tous les 6 / 12 mois	Contacter l'entreprise de nettoyage et purge.

N.B. La fréquence des interventions dépend de la charge de graisses, d'huiles et de solides présente dans les eaux usées.

INTERDICTIONS

- **éviter l'entrée de substances toxiques et/ou vénéneuses** (eau de Javel, solvants, insecticides, substances pour la désinfection, produits détergents agressifs), utiliser des produits biodégradables;;
- **NE PAS** acheminer les eaux pluviales vers l'installation.

ATTENTION

- s'assurer que les écoulements sont siphonnés ;
- vérifier que les conduites ont une inclinaison suffisante (environ 1% - 2%);
- relier le tube d'évent du biogaz (**voir guide de pose**);
- en cas d'eaux grises et noires qui aboutissent dans une seule conduite, **NE PAS** installer le dégraisseur, mais une fosse biologique Imhoff d'une classe supérieure par rapport au nombre d'Équivalents Habitants (E.H) ;
- après les opérations de purge, remplir de nouveau la cuve d'eau propre;
- lors de toute intervention d'entretien, se conformer aux réglementations de sécurité concernant les opérations dans des milieux fermés à l'intérieur d'installations pour les eaux usées, ainsi qu'aux procédures techniques de validité générale;